

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 07/09/26 – PV N°4

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Marion BENEZET, Miguel GONZALEZ, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusé : FLORES Manuel

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente réunion, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SENIORS

COUPE D'OCCITANIE

RAPPEL REGLEMENT COUPE D'OCCITANIE : les équipes des clubs évoluant en R1 intègrent la compétition au dernier tour départemental. Les districts devront fournir à la LFO à la date fixée par la Commission d'organisation, les équipes qualifiées de leur territoire pour les 32èmes de la Coupe Occitanie (2 qualifiés pour les P-O la saison 2025/2026). Pour la Coupe d'Occitanie, les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne. ** Les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne.*

18 équipes + une de R1 (FC ALBERES ARGELES qui rentre au dernier tour)

Tirage du 1er tour de Cadrage :

Matches le 27/09/26 sur le terrain du club 1^{er} nommé à 15h00 (en cas de terrain indisponible la rencontre est automatiquement inversée)

- 12 équipes, soit 6 matches = 6 qualifiés (+ 6 exempts)

FC PIA	CABESTANY OC
SALEILLES OC	FC BECE VALLEE AGLY
AS PRADES	ATCM
FC CERET	FC LE SOLER
FC LE BOULOU SJPC	RF CANOHES TOULOUGES
FC VILLELONGUE	FC THUIR

Exempts : ARGELES – CANET – ELNE – PERPIGNAN NORD – OCP – PERPIGNAN MED.
CLAIRA ST LAURENT

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COUPE DU ROUSSILLON SENIORS

** Les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne.*

21 équipes + 7 équipes de ligue qui ne rentrent qu'en 1/8° de Finale

- Soit 28 équipes

Tirage du 1er tour de Cadrage avec les équipes de district

Matches le 27 sur le terrain du club 1^{er} nommé à 15h00 (en cas de terrain indisponible la rencontre est automatiquement inversée)

3 matches (6 clubs) = 3 qualifiés (+ 15 exempts)

US BOMPAS	FC ST CYPRIEN
FC ILLE NEFIACH	FC BAHO PEZILLA
FC BAGES VILLENEUVE	OL HAUT VALLEPSIR

Exempts : ATCM – ARGELES – BECE – CABESTANY – CANET – CERET – ELNE – MAUREILLAS – LE BOULOU – LE SOLER – PAC – PERPIGNAN NORD – OCP – PERPIGNAN MED – PRADES – RIVESALTES – RFCT – SALEILLES – FOURQUES TROUILLAS – CLAIRA ST LAURENT – VILLELONGUE – THUIR.

CHALLENGE PHILIPPE CARVALHAIS

*Rappel : Article 2 - Cette compétition est ouverte aux clubs dont l'équipe 1ère évolue dans les catégories Départemental 3 et toutes les autres séries inférieures, ainsi qu'aux équipes réserves dont l'équipe 1ère évolue en Départemental 1 & Départemental 2. Pour les équipes réserves précitées, les clubs ne pourront aligner AUCUN JOUEUR ayant participé à la dernière, l'avant dernière, ou aux deux dernières rencontres de la ou de leurs équipe(s) supérieure(s). * Les matches qui ne pourront pas se jouer pour quelque raison que ce soit : devront impérativement se jouer en semaine à une date à fixer par la Commission des Championnats et sur un terrain homologué pour le nocturne.*

- **25 équipes engagées**

Tirage 1er tour de Cadrage

Matches le 27/09/26 sur le terrain du 1^{er} nommé à 15h00 (en cas de terrain indisponible la rencontre est automatiquement inversée)

9 matches (18 équipes) = 9 qualifiés (+ 7 exempts)

FC ST CYPRIEN 2	FC BAHO PEZILLA 2
FC VINCA	FC COLLIOURE
FC THUIR 2	FC VILLELONGUE 2
US BOMPAS 2	AS PRADES 2
FC BAS VERNET	FC LE BOULOU SJPC 2
CABESTANY OC 2	CHAMPIONS ST JACQUES
FC BECE VALLEE AGLY 2	ATCM 2
FC POLLESTRES	RF CANOHES TOULOUGES 2
FC BAGES VILLENEUVE 2	FC DES ASPRES



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Exempts : FOURQUES TROUILLAS – HAUT VALLESPYR – MAUREILLAS – ILLE NEFIACH
– PAC – PIA – SALEILLES

- Tirages effectués par Marion BENEZET

JEUNES

FC CERET : du 07/09/26, demandant à pouvoir jouer tous ses matches en nocturne (éclairage classé E7 jusqu'au 06/12/28). La Commission autorise un coup d'envoi à 18h00 au plus tard pour les catégories de jeunes (sauf avec l'accord écrit du club adverse – Art. 9 Ep. Off.). Pour les séniors (masculins ou féminines) le club devra demander à jouer ses matches le samedi à partir de 18h00 pour la saison ou avec l'accord écrit du club adverse si la demande n'est pas pour la saison.

Article 6 épreuves officielles

Le coup d'envoi des rencontres des championnats séniors est programmé dès le début de la saison : • Soit le Samedi entre 18h00 et 21h00 *sous réserve d'éclairage homologué • Soit le Dimanche à 15h00, soit en ouverture d'un match de catégorie supérieure.

RF CANOHES TOULOUGES : du 07/09/26, demandant le report du match U17 Territoire du 13/09/26 TRAPEL / RFCT, pour permettre à certains de ses joueurs de prendre RDV avec un médecin pour des certificats médicaux. Le calendrier U17T a été publié en août et pour les mineurs aucun certificat médical n'est requis par défaut si toutes les réponses au questionnaire de santé du formulaire dématérialisé FFF sont négatives.

FC THUIR : du 08/09/26, demande d'engagement d'une équipe U13 et une équipe U12 supplémentaires. Ces engagements ont déjà été pris en compte. Et demandant à jouer ses matches de jeunes à l'extérieur jusqu'à janvier 2026 (impossible informatiquement, le club devra demander l'inversion de ses matches aux clubs adverses).

ENGAGEMENTS COUPES DU ROUSSILLON JEUNES

COUPE DU ROUSSILLON U19

1. FC CLAIRA ST LAURENT
2. CANET RFC (U18 R)
3. FC LE SOLER
4. FC BAGES VILLENEUVE
5. RF CANOHES TOULOUGES (18 R)
6. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE
7. FC ALBERES ARGELES (U18 T)
8. FC CERET
9. OC PERPIGNAN



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

9 équipes engagées

- **1er tour de cadrage** : 1 match entre 2 équipes + 7 exempts = 8 qualifiés
- **1/4 de finale** : les 8 équipes restantes (4 matches) = 4 qualifiés
- **Demi-finales** : les 4 équipes restantes (2 matches) = 2 qualifiés
- **Finale** : les 2 équipes qualifiées en 1/2 Finales

COUPE DU ROUSSILLON U17

1. FC CLAIRA ST LAURENT (U17 T)
2. CANET RFC (U17 R + U16 R)
3. CABESTANY OC
4. SO RIVESALTES
5. FC BAHU PEZILLA
6. FC THUIR (U17 T)
7. AS PRADES
8. SP PERPIGNAN NORD
9. ELNE FC (U17 T)
10. US BOMPAS
11. RF CANOHES TOULOUGES (U17 T)
12. FC LE BOULOU SJPC
13. RF PERPIGNAN MEDITERRANEE
14. FC ALBERES ARGELES (U17 T)
15. FC CERET
16. LES PHOENIX CATALANS (U17 T)
17. FC VILLELONGUE
18. SALEILLES OC
19. FC LE SOLER
20. OC PERPIGNAN

20 équipes engagées

- **1er tour de cadrage** : 4 matches (8 clubs) + 12 exempts = 16 qualifiés
- **8ème** : Les 16 équipes restantes (8 matches) = 8 qualifiés
- **1/4 de finale** : Les 8 équipes restantes (4 matches) = 4 qualifiés
- **1/2 finales** : Les 4 équipes restantes (2 matches) = 2 qualifiés
- **Finale** avec les 2 qualifiés des 1/2 Finales

COUPE DU ROUSSILLON U15

1. FC CERDAGNE
2. FC BECE VALLEE AGLY
3. FC ST CYPRIEN
4. FC CLAIRA ST LAURENT
5. CANET RFC (U15 R)
6. FC ILLE NEFIACH
7. CABESTANY OC
8. SO RIVESALTES (U15 R)



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

9. ENT BAHU PEZILLA VILLENEUVE RIVIERE
10. FC THUIR (U15 T)
11. FC DES ASPRES
12. AS PRADES
13. SP PERPIGNAN NORD
14. ELNE FC (U15 T)
15. AC ST ESTEVE (U14 T)
16. ENT FOURQUES TROUILLAS
17. FC CANOHES TOULOUGES
18. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE
19. FC POLLESTRES
20. FC ALBERES ARGELES (U15 T)
21. ENTENTE CERET VALLESPER
22. LES PHOENIX CATALANS
23. FC VILLELONGUE
24. SALEILLES OC
25. FC LE SOLER

25 équipes engagées

- **1er tour de cadrage** : 18 équipes (9 matches) + 7 exempts = 16 qualifiés
- **1/8** : Les 16 équipes restantes (8 matches) = 8 qualifiés.
- **1/4 de finale** : les 8 qualifiés (4 matches) = 4 qualifiés
- **1/2 Finales** : 4 clubs et 2 matches = 2 qualifiés
- Finale avec les 2 qualifiés des 1/2 Finales

COUPE DU ROUSSILLON U13

1. FC CERDAGNE
2. FC BECE VALLEE AGLY
3. FC ST CYPRIEN
4. FC CLAIRA ST LAURENT
5. CANET RFC
6. FC ILLE NEFIACH
7. FC BAHU PEZILLA
8. CABESTANY OC
9. FC THUIR
10. FC LE SOLER
11. FC BAGES VILLENEUVE
12. AS PRADES
13. SP PERPIGNAN NORD
14. ELNE FC
15. AC ST ESTEVE
16. ENT FOURQUES TROUILLAS
17. FC VILLENEUVE DE LA RIVIERE
18. US BOMPAS
19. ATCM



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- 20. RF CANOHES TOULOUGES
- 21. FC LE BOULOU SJPC
- 22. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE
- 23. FC POLLESTRES
- 24. FC ALBERES ARGELES
- 25. ENTENTE CERET VALLESPER
- 26. LES PHOENIX CATALANS
- 27. FC VILLELONGUE
- 28. SALEILLES OC
- 29. OC PERPIGNAN
- 30. FC COLLIOURE

30 équipes engagées

- **1er tour de cadrage** : 28 équipes (14 matches) + 2 = 16 qualifiés
- **1/8** : les 16 équipes restantes (8 matches) = 8 qualifiés.
- **1/4 de finale** : les 8 équipes restantes (4 matches) = 4 qualifiés
- **1/2 finales** : 4 équipes (2 matches) = 2 qualifiés
- Finale avec les 2 qualifiés des 1/2 Finales

Tirage Coupes du Roussillon U19, U17, U15 et U13 le mardi 22/09/26 à partir de 16h00, matches à jouer le 18/10/26.

RAPPEL : PLUS AUCUN ENGAGEMENT TARDIF EN COUPE DU ROUSSILLON JEUNES NE SERA DESORMAIS PRIS EN COMPTE

Rappel pour tous les championnats

Non utilisation de la F.M.I. (non transmise) sans feuille de match (papier).	100
Transmission de la F.M.I. hors délai.	50

MODIFICATIONS POULES JEUNES

- Retrait du FC DES ASPRES en U13 D3 P/B : remplacé par RFCT 2
- Retrait du RFCT 2 en U13 D2 qui passe en U13 D3 P/B : remplacé par le FC CERDAGNE en U13 D2
- Retrait du FC VILLELONGUE en U12 et engagement d'une équipe 2 en U13, cette équipe prend la place du FC CERDAGNE en U13 D3 P/C
- Le FC DES ASPRES prend la place de VILLELONGUE en U12 P/B
- L'ASC ST NAZAIRE prend la place de l'exempt en U12 P/C
- La Commission valide les calendriers U17, U15, U13 et U12 district 1^{ère} phase.
- La place en U13 P/D est réservée à L'UNION FC BARCARES (attente d'affiliation)

Le Président de Séance
J-C DELATRE



Le Secrétaire de Séance
Régis SANCHEZ

